

États financiers de

**La Fondation de l'Hôpital
d'Ottawa/The Ottawa
Hospital Foundation**

31 mars 2014

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

31 mars 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
Bilan.....	3
État des résultats.....	4
État de l'évolution des soldes des fonds.....	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Membres de
La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation (la «Fondation»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.n.c.

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 29 mai 2014

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

Bilan
au 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	8 823 629	6 605 578
Débiteurs (note 3)	332 136	270 135
Frais payés d'avance	23 888	18 444
	9 179 653	6 894 157
Placements (note 4)	74 465 419	70 760 111
Immobilisations corporelles (note 5)	298 990	335 124
	83 944 062	77 989 392
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	550 262	492 650
Subventions à payer à l'Hôpital d'Ottawa	4 402 213	4 485 105
Subventions à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa	5 816 612	4 836 322
	10 769 087	9 814 077
Soldes des fonds		
Fonds non affecté	250 655	325 314
Investi en immobilisations corporelles	298 990	335 124
Fonds affecté	8 785 435	6 420 821
Fonds de dotation	63 839 895	61 094 056
	73 174 975	68 175 315
	83 944 062	77 989 392

Passif éventuel (note 9)

Au nom du Conseil


_____, administrateur


_____, administrateur

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

État des résultats
de l'exercice clos le 31 mars 2014

	Fonds non affecté		Fonds affecté		Fonds de dotation		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Dons	6 529 464	5 788 945	15 771 208	12 141 516	1 613 276	2 120 765	23 913 948	20 051 226
Loterie (note 6)	317 624	505 477	-	-	-	-	317 624	505 477
Revenus de placements (note 4)	73 631	53 284	674 439	396 882	4 646 960	363 841	5 395 030	814 007
	6 920 719	6 347 706	16 445 647	12 538 398	6 260 236	2 484 606	29 626 602	21 370 710
Dépenses								
Levées de fonds directes	1 240 110	1 234 380	-	-	-	-	1 240 110	1 234 380
Autres activités de levées de fonds	2 852 327	2 754 189	-	-	-	-	2 852 327	2 754 189
Loterie (note 6)	105 984	112 111	-	-	-	-	105 984	112 111
Frais d'administration	1 074 538	1 028 669	-	-	-	-	1 074 538	1 028 669
	5 272 959	5 129 349	-	-	-	-	5 272 959	5 129 349
Excédent des revenus sur les dépenses avant les subventions	1 647 760	1 218 357	16 445 647	12 538 398	6 260 236	2 484 606	24 353 643	16 241 361
Subventions (note 7)	34 867	31 381	15 513 296	14 104 732	3 805 820	3 343 183	19 353 983	17 479 296
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	1 612 893	1 186 976	932 351	(1 566 334)	2 454 416	(858 577)	4 999 660	(1 237 935)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

État de l'évolution des soldes des fonds
de l'exercice clos le 31 mars 2014

	Fonds non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Fonds affecté	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	325 314	335 124	6 420 821	61 094 056	68 175 315
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	1 612 893	-	932 351	2 454 416	4 999 660
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 042)	31 042	-	-	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	67 176	(67 176)	-	-	-
Transferts interfonds (note 8)	(1 723 686)	-	1 432 263	291 423	-
Solde à la fin	250 655	298 990	8 785 435	63 839 895	73 174 975
					68 175 315

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

État des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Rentrées (sorties) nettes d'encaisse liées aux activités suivantes :		
Exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	4 999 660	(1 237 935)
Amortissement des immobilisations corporelles	67 176	70 342
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Débiteurs	(62 001)	4 739
Frais payés d'avance	(5 444)	2 069
Créditeurs et charges à payer	57 612	116 342
Subventions à payer	897 398	(1 544 888)
	5 954 401	(2 589 331)
Investissement		
Variation nette des placements	(3 705 308)	5 305 620
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 042)	(58 813)
	(3 736 350)	5 246 807
Augmentation nette de l'encaisse	2 218 051	2 657 476
Encaisse au début	6 605 578	3 948 102
Encaisse à la fin	8 823 629	6 605 578

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

Notes complémentaires

31 mars 2014

1. Description de l'organisme

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation (la «Fondation») est une fondation constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Sa mission consiste à inspirer, à permettre et à reconnaître l'appui de la collectivité à l'égard des soins aux malades et à faciliter la recherche à l'Hôpital d'Ottawa et à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (numéro d'enregistrement 869042747 RR0001) et, par conséquent, elle est exonérée de l'impôt et peut émettre des reçus de dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de fonds affectés pour comptabiliser ses contributions. Pour assurer que les limites et les restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles soient observées, les registres de la Fondation sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités et des objectifs spécifiés par les donateurs selon les directives émises du Conseil d'administration. Aux fins de l'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés en trois fonds, soit :

Fonds affecté

Le fonds affecté inclut les ressources qui doivent être utilisées à des fins déterminées à l'externe par les donateurs et à l'interne par le Conseil d'administration.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation comprend les ressources dont le montant en capital doit être conservé en permanence, selon les stipulations du donateur, ainsi que celles affectées à l'interne à des fins particulières de dotation.

Fonds non affecté

Le fonds non affecté enregistre les activités générales de levées de fonds, de subventions et les activités administratives, incluant les activités liés au fonds restreint et au fonds de dotation. À la fin de l'exercice, la Fondation transfère une partie de ses revenus nets de levées de fonds aux fonds restreints et de dotation. La note 8 divulgue les transferts inter fonds de la Fondation.

Constataion des revenus

Les dons sont constatés comme revenus lorsque reçus. Les dons corporels en nature sont constatés à la juste valeur au moment de la donation. Les apports reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers vu la difficulté à déterminer leur juste valeur.

Les dons non affectés sont comptabilisés en tant que revenus du fonds non affecté. Les dons désignés représentent les contributions reçues dans des buts spécifiques et sont constatés comme revenus du fonds affecté. Les dons en dotation représentent les contributions reçues uniquement lorsque les revenus du placement des montants reçus peuvent être utilisés.

Les revenus de placements non affectés sont constatés comme revenus de placements dans le fonds non affecté. Les revenus nets de placements affectés à l'externe devant être rajoutés au montant principal des ressources détenues pour la dotation sont constatés comme revenus de placements dans le fonds de dotation. Les autres revenus de placements affectés à l'externe sont constatés comme revenus de placements à l'état des résultats dans le fonds affecté.

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Principale méthodes comptables (suite)

Les produits des loteries de L'Hôpital d'Ottawa et du Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO) sont constatés lors de l'exercice pendant lequel le tirage a lieu. Les produits nets de la loterie du personnel sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel la loterie de douze mois commence.

Dépenses

Les dépenses sont constatées au cours de l'exercice où elles sont engagées et sont ventilées dans la fonction à laquelle elles se rapportent directement.

La Fondation répartit les salaires entre les diverses fonctions après leur comptabilisation initiale, tel que divulgué à la note 13.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements, les créditeurs et charges à payer et les subventions à payer.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Par la suite ils sont comptabilisés au coût amorti à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les fluctuations de la juste valeur incluent les produits d'intérêts, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés qui sont inclus dans les revenus de placements.

Immobilisations corporelles

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans. Les murs des donateurs sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les principales estimations utilisées dans la préparation des états financiers comprennent la juste valeur des placements, le montant des charges à payer et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Opérations entre apparentés

L'Hôpital d'Ottawa effectue certains paiements au nom de la Fondation. Inclus dans les créditeurs est un montant de 365 183 \$ (355 487 \$ en 2013) à payer à L'Hôpital d'Ottawa en remboursement de ces paiements.

L'Hôpital d'Ottawa recueille des fonds provenant de la vente de billets pour sa Loterie du personnel. Inclus dans ces débiteurs est un montant de 165 846 \$ (91 159 \$ en 2013) se rapportant à ces activités.

D'autres opérations entre apparentés sont divulguées à la note 7.

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

Notes complémentaires

31 mars 2014

4. Placements

Les placements se composent de ce qui suit :

	2014	2013
	\$	\$
Encaisse, bons du trésor et dépôts à terme	593 514	2 301 093
Titres à revenu fixe	28 937 386	26 825 886
Placements en actions	44 934 519	41 633 132
Placements	74 465 419	70 760 111

Les placements sont composés des obligations du gouvernement du Canada et de corporations avec des dates d'échéances entre 2015 à 2027 (de 2014 à 2025 en 2013) et portant intérêt à des taux de 0,7% à 2,7% (de 0,7% à 4,5% en 2013).

Les revenus de placements se résument ainsi :

	2014	2013
	\$	\$
Intérêts, dividendes et autres	2 615 974	1 847 568
Gains réalisés	2 804 500	753 524
Variation nette des pertes non réalisées	(25 444)	(1 787 085)
Revenus de placements	5 395 030	814 007

Au 31 mars 2014, la valeur du marché des placements inclut des gains non réalisés d'un montant de 2 754 125 \$ (2 779 569 \$ en 2013).

Un fonds géré par le donateur est inclus dans les investissements du fonds de dotation; la Fondation ne contrôle pas la stratégie d'opération de ce fonds. La juste valeur de ce fonds au 31 mars 2014 est de 2 321 980 \$ (5 627 254 \$ en 2013). Les pertes non réalisées du fonds géré par le donateur pour l'exercice sont de 3 305 274 \$ (perte de 4 773 087 \$ en 2013).

5. Immobilisations corporelles

	Amortissement		2014	2013
	Coût	cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et matériel	734 197	697 211	36 986	48 156
Murs des donateurs	501 074	239 070	262 004	286 968
	1 235 271	936 281	298 990	335 124

Au 31 mars 2013, le coût des immobilisations corporelles et l'amortissement cumulé s'élevaient à 1 204 230 \$ et 869 106 \$, respectivement.

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

Notes complémentaires

31 mars 2014

6. Produits des loteries

La Fondation présente les produits de deux loteries (la Loterie de L'Hôpital d'Ottawa et de CHEO et la Loterie du personnel). Les produits nets de la Loterie de L'Hôpital d'Ottawa et de CHEO et la Loterie du personnel s'élevaient respectivement à 143 924 \$ (310 478 \$ en 2013) et 69 651 \$ (82 888 \$ en 2013). Les montants de la Loterie de L'Hôpital d'Ottawa et de CHEO sont présentés sur une base nette tandis que les montants de la Loterie du personnel sont présentés sur une base brute.

7. Subventions

Au cours de l'exercice, des subventions de 19 353 983 \$ (17 479 296 \$ en 2013) ont été approuvées et versées de la façon suivante :

	2014	2013
	\$	\$
L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa	32 710	-
Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa	21 172	-
L'Hôpital d'Ottawa - acquisitions d'immobilisations et soins aux patients	9 561 461	8 137 359
L'Institut de recherche de L'Hôpital d'Ottawa - Acquisitions d'immobilisations et recherche en santé	9 738 640	9 341 937
	19 353 983	17 479 296

8. Transferts interfonds

Au cours de l'exercice, la Fondation a transféré un montant de 1 432 263 \$ (1 076 604 \$ en 2013) du fonds non affecté au fonds affecté pour affecter le financement reçu de sources diverses. De plus, la Fondation a transféré un montant de 291 423 \$ (296 625 \$ en 2013) du fonds de dotation au fonds affecté pour répartir le surplus de revenus de placements pour des projets divers.

9. Passif éventuel

La Fondation pourrait être redevable au titre de lettres de crédit d'un montant de 195 000 \$ (103 000 \$ en 2013) se rapportant à des licences de loterie qui avaient été émises dans le cours normal des activités et qui restaient inutilisées au 31 mars 2014.

10. Régimes de retraite

La quasi-totalité des employés de la Fondation participent au régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « régime ») qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées ouvert à tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les participants au régime recevront des prestations établies en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen des cinq dernières années consécutives avant la retraite, cessation d'emploi ou décès, selon le montant le plus élevé des trois.

L'actif du régime de retraite est composé de titres de première qualité. Les risques de marché et de crédit associés à ces titres sont gérés par le régime qui place l'actif du régime en fiducie et en vertu de la politique de placement du régime.

La charge de retraite est fondée sur les meilleures estimations faites par la direction du régime, en consultation avec ses actuaires, quant au montant qui sera nécessaire pour fournir un degré d'assurance élevé que les prestations seront entièrement capitalisées à la retraite, comme le stipule le régime. Selon l'objectif de capitalisation, les cotisations patronales au régime sont censées correspondre à un pourcentage constant des cotisations salariales.

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

Notes complémentaires

31 mars 2014

10. Régimes de retraite (suite)

Les écarts entre les estimations de capitalisation actuarielles et l'expérience réelle peuvent être importants et tout écart est généralement capitalisé par les membres participants. La plus récente évaluation actuarielle du régime au 31 décembre 2013 indique que le régime est entièrement capitalisé sur une base de continuité d'exploitation. Les cotisations versées par la Fondation au régime au nom de ses employés au cours de l'exercice s'élèvent à 216 057 \$ (215 656 \$ en 2013) et sont incluses à l'état des résultats.

11. Informations à fournir concernant le capital

La Fondation définit son capital comme étant ses soldes du fonds non affecté, du fonds affecté, du fonds de dotation et du fonds investi en immobilisations corporelles.

L'objectif de la Fondation à l'égard du solde du fonds non affecté est de financer les projets futurs, les acquisitions d'immobilisations corporelles et les activités courantes.

L'objectif de la Fondation à l'égard de son fonds affecté est d'affecter des fonds à la réalisation de projets futurs prévus, d'éventualités et d'autres besoins en capital.

L'objectif de la Fondation à l'égard de son fonds de dotation est de financer les acquisitions d'immobilisations corporelles et les soins prodigués aux patients de L'Hôpital d'Ottawa et les acquisitions d'immobilisations corporelles et la recherche en santé de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

Les besoins de trésorerie du Fonds n'ont pas changé et sa stratégie générale, quant à la gestion de son capital, reste la même que pour l'exercice précédent.

12. Instruments financiers

Juste valeur

Les débiteurs, les crédateurs et charges à payer, la subvention à payer à l'Hôpital d'Ottawa et la subvention à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa sont comptabilisées approximativement à leur juste valeur compte tenu du caractère à court terme de ces soldes.

La juste valeur des placements est divulguée à la note 4.

Risques découlant des instruments financiers

La Fondation s'expose aux risques de taux d'intérêt, de crédit, de change et d'autres risques de marché qui sont posés à son portefeuille de placements.

Le risque de taux d'intérêt a trait aux conséquences négatives du changement des taux d'intérêt. La Fondation détient des placements dans des obligations à taux fixe qui sont exposés à ce risque. La valeur des instruments à taux fixe s'élève généralement lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsque ces taux augmentent.

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations et provient principalement des placements de la Fondation dans des titres à revenu fixe.

Le risque de change dépend dans quelle mesure les instruments libellés en devises autres que les devises canadiennes seront affectées par les variations de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises. La Fondation a des placements dans des titres américains et des liquidités qui sont exposés à ce risque. À ce titre, son exposition au risque de change se limite aux placements libellés en devise américaine, pour un montant de 10 948 156 \$ (7 469 330 \$ en 2013).

Le risque d'instabilité du marché est généralement inhérent au portefeuille de placements de la Fondation et concerne la mesure où la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des changements de divers autres facteurs du marché qui touchent le cours des actions, y compris les conditions économiques générales.

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

Notes complémentaires

31 mars 2014

12. Instruments financiers (suite)

La Fondation atténue les risques mentionnés ci-dessus par l'application de ses politiques de placement et par le concours des gestionnaires dont le but est de gérer et de contrôler l'exposition aux risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le rendement.

13. Ventilation des dépenses

Les charges salariales et sociales sont ventilées du volet des levées de fonds au volet de l'administration. Les dépenses sont réparties d'après des employés spécifiquement identifiés ne participant pas directement aux activités de levées de fonds. Le montant attribué lors de l'exercice clos le 31 mars 2014 s'élevait à 526 206 \$ (513 492 \$ en 2013).